



Licence Psychologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Psychologie. 2010, Université Paul-Valéry Montpellier 3. hceres-02035832

HAL Id: hceres-02035832

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035832>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Montpellier 3 - Paul Valéry

Demande n° S3110055318

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Psychologie

Présentation de la mention

La mention de Psychologie offre une formation aux contenus distribués entre les notions et méthodes fondamentales de la psychologie, une ouverture sur les sciences sociales, et la maîtrise de savoir-faire transversaux en langue étrangère et informatique. Elle prévoit une progression régulière de la spécialisation aboutissant au choix entre quatre parcours au sixième semestre. Ces parcours préfigurent les spécialités de master de Psychologie ouvertes à Montpellier 3. L'étudiant est accompagné dans sa formation par du tutorat ciblé sur l'accueil puis sur l'usage des ressources documentaires, les méthodes du travail universitaire. Des dispositifs d'aide sont prévus pour faciliter la réussite dans les enseignements de statistiques et traitement des données ainsi que pour encadrer les étudiants avec des besoins spécifiques. En plus de préparer à l'entrée en master de Psychologie (diplôme requis pour le titre de psychologue), les enseignements proposent aux étudiants plusieurs perspectives professionnalisantes : élaboration d'un projet professionnel comprenant la rencontre avec un professionnel du domaine choisi, présentations des métiers dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la justice, préparations aux concours d'accès aux instituts de formations.

Avis condensé

- Avis global :

La licence en Psychologie présentée par l'Université Montpellier 3 est organisée pour préparer efficacement les étudiants aux métiers de la psychologie ouverts aux titulaires du master. Elle vise simultanément à optimiser le devenir des étudiants qui ne choisissent pas cette filière ou ne réussissent pas leur projet. La spécialisation progressive au fil des semestres répond clairement à l'ambition de doter les étudiants d'une formation conceptuelle et méthodologique de qualité. Par ailleurs, plusieurs dispositifs sont imaginés pour optimiser l'insertion des étudiants dans la vie intra et extra universitaire et faciliter la réussite (tutorat, accueil des étudiants étrangers, professeur référent, enseignements d'ouverture en sciences humaines et sociales, mobilité des étudiants, deuxième chance).

Les moyens pédagogiques sont inégalement présentés dans le dossier et ne paraissent pas, à ce jour, suffisamment coordonnés pour atteindre les objectifs annoncés. Ainsi, la structure de l'équipe pédagogique pourrait être aménagée pour assurer une opérationnalisation plus efficace des dispositifs (conseil de perfectionnement, directeur des études). Le taux de cours magistraux (CM) en L1 est trop important (58 %) et les modalités de contrôle des connaissances (QCM, QROC, dossiers) ne sont pas explicitées. Une harmonisation des types d'évaluation par semestre et par année serait bienvenue pour assurer que les CM ne sont pas majoritairement évalués par QCM.

Alors que le dossier fait état de nombreuses données sur l'origine et le devenir des étudiants, ces informations sont peu exploitées, à l'exception de la réflexion sur l'échec en statistiques et des étudiants à besoins spécifiques. Le taux élevé d'étudiants boursiers (50 % au dernier relevé) ne paraît pas avoir entraîné de propositions particulières dans l'organisation des études et son impact économique pour l'étudiant. Plusieurs éléments affichés ne sont pas explicités dans le dossier : la deuxième chance, les enseignements en histoire, géographie de la santé et info-com.



- Points forts :
 - La cohérence de la formation sur les semestres.
 - L'ouverture sur la professionnalisation.
 - Le tutorat d'accueil et d'encadrement pédagogique.
 - Le contenu de la formation disciplinaire préparatoire au master.

- Points faibles :
 - Le taux de cours magistraux en L1 dépasse les 50 % autorisés par l'article 13 de l'arrêté de 2002 de référence. Par ailleurs, on compte 175 heures étudiantes de CM seuls sans travaux dirigés (TD). Ce sont paradoxalement surtout les enseignements hors discipline ou transversaux qui sont donnés seulement en TD. L'équilibre des contenus de formation n'est pas accompagné d'un équilibre des formes pédagogiques.
 - Le fonctionnement de l'équipe pédagogique est réduit à la gestion administrative des enseignements par section et par année (jury, planning, VAE) sans énoncer les modalités d'harmonisation à visée pédagogique. Le dossier ne dit pas comment des modifications locales par année ou section pourront être envisagées en tenant compte de l'ensemble de la mention. Il n'explique pas quelle instance analyse, ou analysera, le retour des évaluations des enseignements par les étudiants.
 - Le contrôle continu étant prévu dans chaque unité d'enseignement (UE), ce qui est positif, on pourrait attendre une harmonisation des modalités d'examen et de contrôle des connaissances entre UE par semestre ou par année. Cela permettrait à la fois d'estimer la diversité des travaux demandés et la charge de travail des étudiants au fil du semestre.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :
 - A l'avenir, il conviendrait de
 - Mieux renseigner le dossier, notamment sur le suivi du devenir des étudiants où les données sont disponibles, mais insuffisamment analysées.
 - Veiller au taux CM/TD et doter l'UFR des moyens nécessaires pour augmenter le taux de TD en L1.
 - Renforcer le pilotage et intégrer les informations issues des données d'évaluation des enseignements par les étudiants.
 - Encourager à ce que l'ouverture hors discipline, qui paraît extérieure aux prérogatives pédagogiques de la mention, soit mieux renseignée autant dans ses contenus que dans les modalités d'accès des étudiants.
 - Même remarque pour le dispositif « deuxième chance » qui est juste cité dans le dossier de la mention.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Le pilotage devra être renforcé et intégrer les informations issues des données d'évaluation des enseignements par les étudiants ainsi que celles sur l'origine et le devenir des entrants.

Les responsabilités distribuées par section n'assurent pas de l'efficacité de la coordination par année, en particulier en ce qui concerne les modalités d'évaluation des étudiants et l'analyse des retours d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Le dossier ne présente pas d'enseignants hors 16^{ème} section alors qu'il prévoit des enseignements de sociologie et de philosophie. La forme de partenariat interdisciplinaire n'est pas explicitée.

La valorisation de la licence est de qualité, autant pour l'information à destination des lycéens que pour le dispositif de réponses aux demandes d'intervention de bénévoles avec formation des volontaires.



2 • Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est bien conçu dans ses contenus et dans l'articulation entre les trois objectifs : accompagnement, ouverture professionnalisante et préparation au master. Le dossier de formation est justifié par une analyse locale des besoins et des débouchés potentiels en santé et éducation. La présentation des métiers ouverts à l'issue de la licence est clairement documentée.

L'usage des TICE reste sans doute en-deçà des disponibilités du campus. Il pourrait être mieux utilisé pour aider les étudiants salariés ou à besoins spécifiques.

La valorisation comptabilisée dans les UE professionnalisation est un véritable atout dans la formation des étudiants qui expérimentent sur le terrain des dispositifs présentés en cours et TD.

Le projet est clairement ciblé sur la poursuite d'études en master par sa spécialisation progressive en 4 parcours.

L'utilisation du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues donne à l'enseignement une valeur ajoutée sensible.

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

La réflexion est très avancée et d'ores et déjà opérationnelle à la fois pour la mise à niveau des primo arrivants à l'Université et pour les étudiants à besoins spécifiques (groupes d'enseignements ; méthodologie du travail universitaire, compétences rédactionnelles, tutorat d'accompagnement, aide à l'élaboration du projet professionnel et de formation). Les dispositifs devraient pourtant être encore améliorés par une diminution du taux de cours magistraux en L1 et une coordination affichée des différentes modalités d'aide.

Les enseignements d'ouverture (géographie, santé, info-com, histoire) sont annoncés, mais il faudrait préciser qui sont les enseignants, si les étudiants ont un choix réel entre les options et si les cours se passent en interne dans l'UFR.

Les passerelles pour les étudiants venus d'autres formations sont gérées par la VAE. Une évaluation des demandes et du devenir des étudiants sera bienvenue dans l'avenir.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

La licence place nettement cet objectif d'insertion professionnelle au cœur de l'offre de formation. Les chiffres rapportés sont encourageants, mais pourraient être analysés plus avant pour afficher le taux de réussite en master parmi les réussites des L. On infère le nombre de doublants sans savoir si cela les conduit à la réussite du L.

Les parcours en L3 préfigurent les spécialités de master et le dossier envisage l'ouverture de licences professionnelles à moyen terme. Une licence professionnelle sur le vieillissement existe sans UE spécifiques de préparation visible.

Le dossier ne précise pas le nombre et la fonction d'intervenants professionnels, mais sa lecture laisse penser qu'ils sont présents dans les UE de préprofessionnalisation.